

# Rythmes scolaires Colmar n'appliquera pas la réforme à la rentrée 2014 article sur l'alsace.fr

le 23/10/2013 à 05:00 Marie-Lise Perrin Vu 232 fois



Les petits Colmariens passeront-ils un jour à la semaine de 4 jours et demi ? Archives Jean-Marc Loos

## **Le conseil municipal a voté à la majorité contre l'application de la réforme des rythmes scolaires à Colmar à la rentrée 2014. Ce moratoire, jusqu'à une date non précisée, a suscité un vif débat en toute fin de conseil, lundi soir, l'opposition reprochant à la majorité son manque d'ambition pour les jeunes.**

Les petits Colmariens passeront-ils un jour à la semaine de 4 jours et demi ? La réforme des rythmes scolaires ne sera en tous les cas pas appliquée telle quelle à la rentrée 2014. Les élus colmariens ont voté à la majorité, lundi soir, pour un report d'une réforme, qui est expérimentée dans seulement 35 communes en Alsace pour l'instant.

« Il n'y a pas d'urgence à appliquer cette réforme »

Le vote a eu lieu en toute fin d'un conseil marqué par la charge inattendue de Roland Wagner contre Gilbert Meyer (notre édition d'hier). L'adjointe chargée de l'Éducation, Odile Ulrich-Mallet, a demandé « un moratoire pour le report de la réforme des rythmes scolaires au-delà de 2014 et la réouverture de la concertation ». Cette réforme laisse apparaître de nombreuses difficultés « qui restent sans réponses à ce jour » a noté l'élue pour qui « il n'y a pas d'urgence à l'appliquer. Prenons le temps de regarder quel est le bénéfice de la réforme en ouvrant la concertation et en faisant le bilan des expériences déjà menées. »

« Vous bâclerez la réforme à Colmar. S'il n'y a pas d'activités, les enfants seront dans la rue »

Comme un seul homme – las, à cette heure tardive – l'opposition s'est immédiatement levée. Vent debout contre le moratoire, des élus ont critiqué le fond – « Cette réforme a un objectif : la réussite scolaire de tous les enfants. Ce n'est pas en refusant la loi que Colmar fera avancer la cause des enfants », a jugé Marie-Christine Gindensperger (liste Unis à gauche pour Colmar) – comme sur la forme – « Je suis gêné par l'esprit non-constructif de ce texte qui explique par le menu pourquoi on ne pourra pas appliquer la réforme », estime Tristan Denechaud (Liste « Bougeons les lignes »).

Surtout, le report pourrait créer encore plus de désorganisation à la rentrée prochaine, estime Frédéric Hilbert, puisque « de toute façon, la direction départementale de l'Éducation Nationale imposera la semaine à quatre jours et demi à la rentrée 2014. Si vous ne vous préparez pas, vous bâclerez la réforme à Colmar. Si vous n'organisez pas d'activités, les enfants seront dans la rue, où ni parents, ni éducateurs ne s'en occuperont. Seules les caméras de surveillance les surveilleront ».

Pour Michel Feldmann (Liste « Colmar Ensemble »), le coût invoqué par la municipalité est un faux débat : « Chaque année, on, siphonne dans le budget de fonctionnement pour faire des investissements. Au lieu de réinvestir la totalité dans le budget de fonctionnement, il suffirait de garder un million pour l'avenir de nos enfants. » Une question de choix. C'est aussi l'avis de Frédéric Hilbert, qui fait le parallèle entre les 600 000 euros alloués à la vidéosurveillance et les 700 000 euros que coûterait la réforme des rythmes scolaires.

« Une thématique devenue éminemment politique qui fera débat aux prochaines municipales »

C'est aussi une question politique, selon Frédéric Hilbert, qui apostrophe la majorité municipale : « En bon élève UMP, vous développez tous les arguments de l'UMP dans ce rapport ». « C'est une thématique devenue éminemment politique qui fera débat aux prochaines municipales. Quel est l'intérêt de l'enfant dans tout cela ? » demande Michel Feldmann, pour qui « on aurait pu expérimenter dans deux écoles à Colmar » au lieu de ne rien faire.

« L'expérimentation, ce serait bien, mais on n'a pas le droit », argumente Odile Ulrich-Mallet. « Il ne s'agit pas d'un positionnement politique. D'autres collectivités ont demandé un moratoire, et ce ne sont pas toutes des communes UMP », se défend l'adjointe, pour qui « l'ambition politique est au niveau de chaque nouveau ministre qui arrive et veut mettre en place sa réforme ».

La décision colmarienne s'inscrit dans « un mouvement », celui de l'Association des maires de France et de la fédération des villes moyennes, vent debout contre la réforme. « Ils nous ont demandé de prendre position pour savoir ce qu'ils représentent », conclut Gilbert Meyer, qui ne se sent pas contraint par les « dispositions réglementaires » de la réforme – « il ne s'agit pas d'une loi ».

Le moratoire est adopté à la majorité des élus présents.